

SURBOTTES



Ce qu'il faut retenir

Les surbottes enveloppent entièrement cette dernière et l'isolent complètement du sol, ce qui offre une protection supplémentaire au travailleur qui les porte.

Certains modèles sont dotés de semelles antidérapantes pour éviter de glisser sur le sol carrelé ou des embouts de protection similaires à ceux des chaussures ou bottes de sécurité. Dans les milieux professionnels comme les hôpitaux, les laboratoires ou les industries alimentaires, où les règles d'hygiène sont extrêmement strictes, les surbottes jetables sont indispensables.

Elles ont de nombreux avantages :

- Garantir la propreté des locaux pour une hygiène optimale
- Éviter les contaminations extérieures via une barrière efficace contre les bactéries et virus (notamment)
- Protéger les bottes des éclaboussures ou des projections salissantes
- Réduire les risques d'accident au travail
- Protéger les salariés et les visiteurs de passage
- Protéger la botte (et donc le pied) de l'humidité

La réglementation en lien avec les surbottes

La norme EN 20345, utilisée pour les chaussures de sécurité, les bottes de travail et les bottes de sécurité, définit plusieurs catégories de protection principales, ainsi que des niveaux de protection additionnels.

La surbotte ne peut évidemment pas remplir la vaste étendue de critères de certification, seules les bottes de sécurité peuvent le faire. En revanche, elle peut remplir un ou plusieurs critères parmi lesquels :

- A : Réduction de l'accumulation d'électricité statique
- E : Absorbeur d'énergie au talon : protection contre les chocs au niveau du talon
- ESD : Contient le risque de décharge électrostatique et donc la formation d'étincelles en dissipant les charges électrostatiques
- FO : Semelle qui résiste aux hydrocarbures
- P : Semelle anti-perforation
- WR : Résistance à la pénétration de l'eau et à l'immersion

La norme EN 20345 comprend la norme EN 13287, dont les surbottes qui passent le test pourront être certifiées comme suit :

- SRA : Résistance au dérapage sur plancher de carreaux en céramique avec SLS
- SRB : Résistance au dérapage sur plancher en acier avec du glycérol
- SRC : Résistance au dérapage sur plancher de carreaux en céramique avec SLS et en acier avec glycérol

Quelles surbottes choisir ?

Le choix des surbottes doit se faire en fonction de la protection qu'elles offrent aux travailleurs et des risques auxquels ces derniers sont exposés.

NB : Une surbotte qui assure une protection sur un critère ne peut pas se substituer à une botte de sécurité, elle ne doit que compléter la protection de cette dernière

La durée de vie

Les surbottes sont souvent jetables, donc à usage unique. Cela permet de ne pas se poser la question de la l'hygiène ou de la contamination car toute exposition de l'EPI est suivie d'une élimination, un peu comme avec les gants médicaux.

Néanmoins, il existe des surbottes réutilisables, à condition d'être lavées avec soin.